

Saint-Lô, le 23/11/2023

PRI2D  
DSDEN 50  
12 rue de la Chancellerie  
50000 Saint-Lô Cedex

A

Mesdames les Inspectrices de l'Education Nationale,  
Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale,  
Mesdames les Cheffes d'Etablissement,  
Messieurs les Chefs d'Etablissement,

**Objet : Pôle Ressource Inter-Degré Départemental (PRI2D)**

Vous êtes parfois confrontés à des situations pour lesquelles malgré toutes les tentatives pédagogiques et éducatives locales, votre équipe reste dans une situation de blocage face à un élève très éloigné d'un parcours de scolarisation sécurisé.

Quand la situation reste problématique, et que vous avez déjà exploré toutes les possibilités, vous sollicitez à juste titre divers interlocuteurs de la Direction Académique alors amenés à apporter une réponse qui ne tient pas suffisamment compte de l'ensemble des éléments.

Aussi, face à ces situations critiques dont vous faites part, l'absence de coordination reste préjudiciable.

C'est la raison pour laquelle, nous vous proposons de bénéficier de l'aide du Pôle Ressource Inter-Degré départemental PRI2D.

Il a pour objet d'accompagner les équipes lorsqu'une situation de crise demeure, de proposer d'autres perspectives et de solliciter d'autres acteurs si nécessaire.

Le PRI2D, pour les élèves relevant du 1<sup>er</sup> degré, ne peut être saisi que par le pôle ressource de circonscription par l'intermédiaire de l'IEN et pour les élèves relevant du second degré que par le groupe de prévention des décrochages scolaires par l'intermédiaire du chef d'établissement, après exploration faite de toutes les adaptations déjà engagées et des sollicitations habituelles des ressources locales.

Il est saisi par mail ([dsden50-pole-ressource-departemental@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-pole-ressource-departemental@ac-normandie.fr)) en complétant la fiche de saisine prévue à cet effet. Vous pouvez y joindre tout autre document que vous jugerez nécessaire à l'étude de la situation.

Les membres du pôle ressource départemental sont :

Madame Sophie BRINGAULT Cheffe de Division DESCO

Monsieur François CHENAL Inspecteur Education Nationale ASH

Monsieur Benoît LAVILLE Infirmier conseiller technique

Monsieur Olivier MARTI Inspecteur Education Nationale Adjoint

Monsieur Gérard MENARD Adjoint Cheffe de Division DESCO

Madame Véronique RIVIERE-DOSSAT Assistante sociale conseillère technique

Madame Gaëlle TOUILLEUX Enseignante référente départementale

Monsieur Olivier TREFEU Inspecteur Education Nationale IO

Madame le Docteur Sylvie VIAL Médecin conseiller technique

Vous trouverez, sur le site de la circonscription ASH, la fiche de saisine à compléter lorsque vous souhaitez informer le Pôle Ressource Départemental d'une situation demeurant particulièrement problématique malgré les démarches que vous aurez engagées.

Nous vous remercions de la transmettre en utilisant FileSender (disponible dans l'intranet) afin de sécuriser les données, à l'adresse mail suivante :

[dsden50-pole-ressource-departemental@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-pole-ressource-departemental@ac-normandie.fr)

Le pôle ressource ne manquera pas de revenir vers vous à chaque fois que vous l'aurez sollicité.

Pour le PRI2D,  
Gaëlle Touilleux